

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 05/08/2024 - 8727 - 2006 B 00616 - 490 550 522 - HOLDING TORTIGER
PARTICIPATIONS

HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 11 448 580 Euros
Siège Social : Zone Industrielle du Haut Coudray
49460 – MONTREUIL JUIGNE

R.C.S. Angers B 490 550 522

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le cinq juillet, à 10 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au Siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Monsieur Guy Tortiger,

Monsieur Eric Tortiger,

Madame Anne Ribadeau Dumas,

Madame Aude de Tournemire,

Monsieur Bernard Emeriau,

Monsieur Corentin Ribadeau Dumas.

Monsieur Guy Tortiger préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration.

En conséquence, le Président constate que les Administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Agrément d'une cession d'actions et d'un nouvel actionnaire**
- **Nomination d'un Directeur Général Délégué**

Le Président expose aux administrateurs qu'il est envisagé la cession par la société DOWNTON, SC au capital de 1 748 270 euros, dont le siège social est à FENEU (49460) La Lanterne, 1bis rue des Granges, représentée par sa gérante Madame Aude de Tournemire, de 1 action de la société HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS au profit de Madame Aude de Tournemire.

Il indique aux administrateurs qu'il convient d'agréer ladite cession et la nouvelle actionnaire.

Il est également envisagé, sur proposition du Directeur général, et conformément aux statuts de la Société, de nommer Madame Aude de Tournemire aux fonctions de Directrice Générale Déléguée, à compter du 1^{er} juillet 2024 à 0h00 et pour la durée des fonctions de Directeur général de Monsieur Eric Tortiger.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du projet de cession par la SC DOWNTON d'une action de la Société à Madame Aude de Tournemire,

Déclare :

- Donner son consentement à la cession envisagée,
- Agréer Madame Aude de Tournemire en qualité de nouvelle actionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition du Directeur Général agissant conformément aux dispositions de l'article 23.2 des statuts de la Société, et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de nommer aux fonctions de Directrice Générale Déléguée, à effet du 1^{er} juillet 2024 à 0h00 :

- **Madame Aude Tortiger, épouse de Tournemire**
née le 15 octobre 1978 à ANGERS (49)
demeurant à FENEU (49460) La Lanterne, 1bis rue des Granges

Madame Aude de Tournemire exercera ces fonctions tant que Monsieur Eric Tortiger exercera celles de Directeur Général.

Toutefois, en cas de cessation par le Directeur Général de ses fonctions pour quelque cause que ce soit, la Directrice Générale Déléguée continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général, sauf décision contraire du Conseil d'Administration.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil décide qu'en sa qualité de Directrice Générale Déléguée, Madame Aude de Tournemire disposera des mêmes pouvoirs que le Directeur Général vis-à-vis des tiers.

Toutefois, à titre de mesure interne, le Conseil d'Administration précise que la Directrice Générale Déléguée ne pourra, sans l'accord préalable du Directeur Général, procéder aux opérations suivantes :

- Emprunt, ainsi que tout crédit courant de trésorerie, escompte, nantissement de créance commerciale, facilité de caisse... ;
- Cautionnement at aval ;
- Constitution d'hypothèque ou de nantissement ;
- Vente, échange ou achat d'immeuble ou de droit incorporel immobilier ;
- Prise de participation sous quelque forme que ce soit, cession ou mise en gage de titre de

portefeuille ou de participation dépendant de l'actif social ;

- Conclusion de bail ;
- Embauche ou licenciement de personnel ;
- Conclusion, pour une longue durée, de tout contrat de quelque nature que ce soit.

Madame Aude de Tournemire déclare accepter le mandat de Directrice Générale Déléguée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Procès-Verbal de la présente réunion pour accomplir toute formalité de publicité, dépôt, inscription rendue nécessaire par les décisions prises en séance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

Il a été dressé le présent Procès-Verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un administrateur.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, looped 'A' shape with a small flourish at the bottom.

Un administrateur

A handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'A' shape with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.